

Association Calade-Echecs
Agréée Jeunesse et sport
Correspondant GRASSET Didier
180 allée du Côteau
69400 Limas
Tel: 04-74-62-14-02
www.calade-echecs.com

Les joueurs, parents qui utilisent leur voiture personnelle pour transporter des joueurs à une compétition par équipe (ou un groupe de personnes pour un tournoi individuel après décision du bureau) peuvent se faire rembourser des frais de déplacement. Il suffit de remplir cet imprimé et de le faire valider par le trésorier du club. Aucun déplacement ou frais d'autoroute ne sera remboursé sans ce relevé. La valeur de remboursement du Km est de 0,15 €.

Association Calade-Echecs – Feuille de Relevé de Déplacement

NOM:	PRENOM:	N° immatriculation voiture :
Date du Déplacement :	Motif:	
Lieu de départ :		
Lieu de départ :		
TOTAL KILOMETRES		Date et signature du joueur (ou parents si mineurs)
Frais autoroute (joindre les justificatifs)		
SOMME A DEVOIR PAR LE CLUB Valeur du Km = 0,15 €		
Vous pouvez envoyer votre relevé à : Antoine Bonneau 1214, Montée de Bellevue 69480 Pommiers mail : a.bonneau69@gmail.com		lation du trésorier de Calade-Echecs